
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 20 juin 2012

Résolution: CE12 1043

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par compostage en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Henri-Bourassa, entre la rue Valiquette et le boulevard Thimens, sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent »;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par compostage en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Henri-Bourassa, entre la rue Valiquette et le boulevard Thimens, sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent » et de le soumettre à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1124439006
/cb

Michael APPLEBAUM

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 6 juillet 2012